

# RÈGLEMENT DU JEU-CONCOURS

## « PRONOSTICS MOTOGP LE MANS 2026 »

### **Article 1 – Société organisatrice**

La société SPEEDWAY, société par actions simplifiée dont le siège social est situé 119, cours lieutaud, 13006 MARSEILLE, identifiée sous le numéro SIRET 34746118800018 immatriculée au RCS Marseille 347461188, numéro de TVA intracommunautaire FR42347461188, (ci-après « la Société Organisatrice »), organise un jeu-concours intitulé « **PRONOSTICS MOTOGP LE MANS 2026** » (ci-après « le Jeu »), du 7/05/2026 à 10/05/2026.

### **Article 2 – Conditions de participation**

Le Jeu est ouvert à toute personne physique majeure à la date de participation, résidant en France.

Sont exclues de la participation :

- les membres du personnel de Speedway,
- toute personne ayant participé directement ou indirectement à l'organisation du Jeu,
- ainsi que les membres de leur famille (ascendants, descendants, conjoint).

La participation au Jeu implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

### **Article 3 – Modalités de participation**

Le Jeu se déroule dans le cadre des **PRONOSTICS MOTOGP LE MANS 2026** organisés par Speedway, du 7/05/2026 à 10/05/2026 inclus.

La participation est gratuite et sans obligation d'achat.

Pour participer, les participants doivent :

- **Renseigner le podium exact (3 pilotes dans l'ordre) de la course du dimanche en catégorie MotoGP pour le Grand Prix du Mans 2026 à travers un bulletin digital**
- renseigner les informations demandées (nom, prénom, coordonnées, etc.).

Toute participation incomplète, illisible ou frauduleuse sera considérée comme nulle.

Une seule participation par personne est autorisée pendant toute la durée du Jeu.

#### **Article 4 – Dotation**

Le Jeu est doté du lot suivant :

- Nombre de gagnants par GP : 5 gagnants avec 1 lot par gagnant
- Type de lots :
  - o 1 casque SHARK MOTOGP AERONGP
  - o 1 combinaison ALPINESTARS  
<https://www.speedway.fr/330749-gp-force-phantom-leather-suit-1-pc-black-white-red-fluo.html>
  - o 1 carte Kdo chez Speedway d'une valeur de 100€ TTC valable sur speedway.fr
  - o 1 paire de gants FIVE RS1  
<https://www.speedway.fr/305878-gants-five-rs1-noir-rouge.html>
  - o 1 pack nettoyage LUB'STER 2 roues  
<https://www.speedway.fr/369333-pack-nettoyage-lubster-deux-roues.html>

Le lot ne pourra donner lieu à aucune contestation, ni à un échange ou à un remboursement, ni à une contrepartie financière ou en nature.

#### **Article 5 – Désignation des gagnants**

Le gagnant sera désigné par **tirage au sort**, effectué le 11/05/2026, parmi l'ensemble des participations valides enregistrées pendant la période du Jeu.

Le tirage au sort sera réalisé **par l'Organisateur**.

#### **Article 6 – Annonce et remise du lot**

Le gagnant sera informé par **email**, aux coordonnées fournies lors de sa participation, dans un délai de **10 jours** après le tirage au sort.

Sans réponse du gagnant dans un délai de **10 jours**, ou en cas d'impossibilité de le contacter, l'Organisateur se réserve le droit d'attribuer le lot à un suppléant ou de ne pas l'attribuer.

Le lot sera remis selon les modalités suivantes :

**retrait en magasin / envoi postal / autre à définir avec le gagnant.**

### **Article 7 – Responsabilité**

L'Organisateur ne saurait être tenu responsable :

- en cas de force majeure ou d'événement indépendant de sa volonté perturbant l'organisation du Jeu,
- en cas de dysfonctionnement technique,
- de tout dommage direct ou indirect résultant de la participation au Jeu ou de l'utilisation du lot.

### **Article 8 – Données personnelles**

Les informations recueillies sont nécessaires à la prise en compte de la participation et à la gestion du Jeu.

Conformément à la réglementation en vigueur (RGPD et loi Informatique et Libertés), les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression des données les concernant, en adressant leur demande à : [dpo@speedway.fr](mailto:dpo@speedway.fr)

Les données seront conservées pendant **5ans** et ne seront pas utilisées à des fins commerciales sans consentement explicite.

### **Article 9 – Consultation du règlement**

Le présent règlement est :

- consultable gratuitement **sur le site internet**,
- disponible sur simple demande auprès de l'Organisateur pendant toute la durée du Jeu.

### **Article 10 – Loi applicable et litiges**

Le présent règlement est soumis au droit français.

Toute contestation relative au Jeu devra être formulée par écrit à l'adresse de l'Organisateur.

À défaut de résolution amiable, les tribunaux compétents seront ceux du ressort du siège social de l'Organisateur.

